Carte du zonage réglementaire de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents

PPRI de la Rhonelle

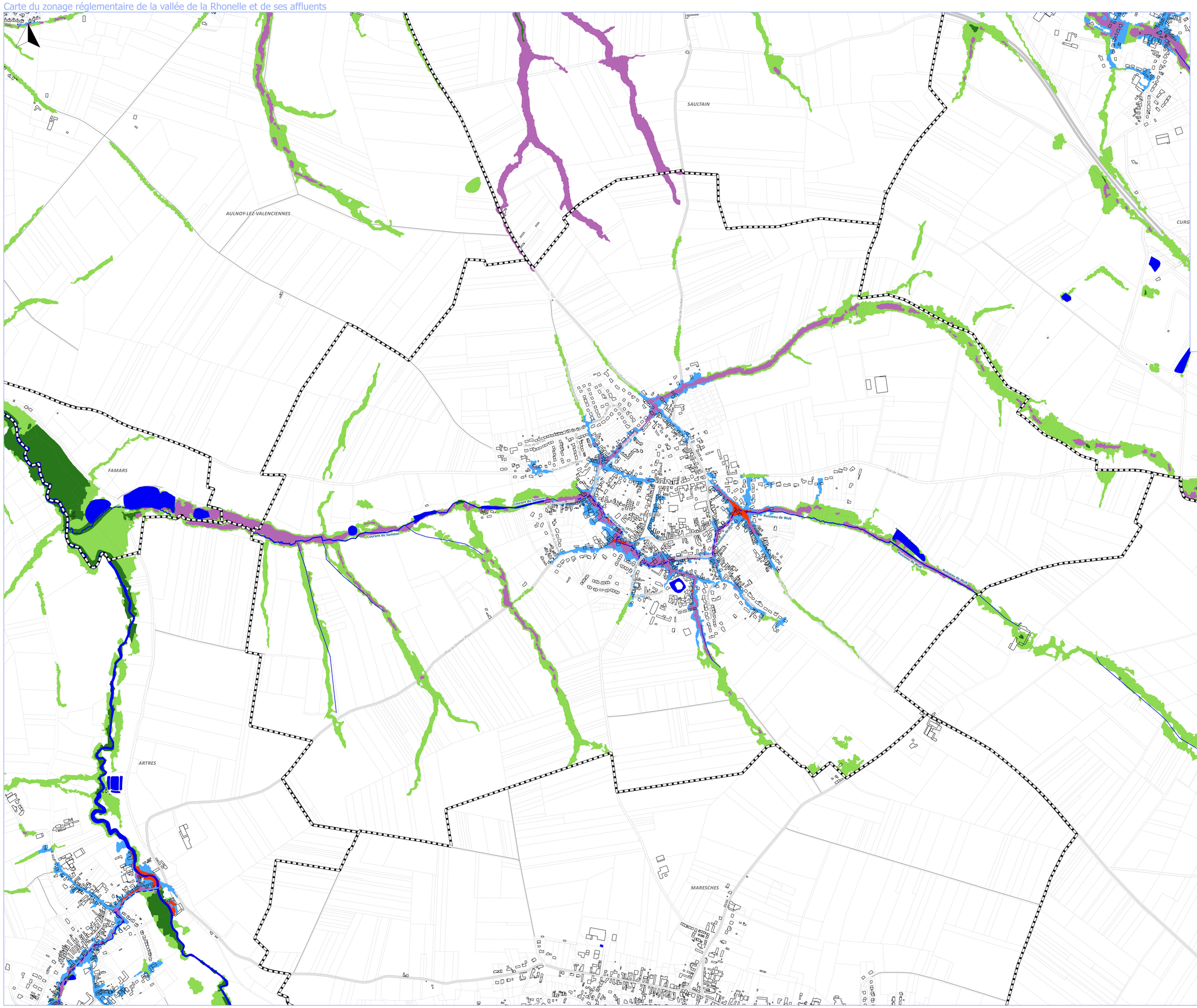

Carte du zonage réglementaire de la vallée de la Rhonelle et de ses affluents

PRÉSEAU

Éléments généraux

- Limite communale
- Limite de la zone d'étude du PPRI
- Lit mineur de la Rhonelle, de ses affluents et de l'Escaut et surface en eau
- Partie souterraine des cours d'eau
- Bâti
- Limite parcellaire

Grille du zonage réglementaire

Aléa \ Enjeux PPR	Parties Non Actuellement Urbanisées	Parties Actuellement Urbanisées (PAU)**	Centres Urbains (CU)**
Très fort / Conditions extrêmes	Zone vert foncé	Zone rouge	Zone orange foncé
Fort / Forte accumulation			
Moyen / Accumulation moyenne	Zone verte	Zone bleue	Zone orange clair
Faible / Ruissellement faible			
Fort écoulement	Zone magenta		
Ecoulement			

Des recommandations liées à la gestion des eaux pluviales s'appliquent sur l'ensemble du territoire d'étude. Pour plus de précisions, se référer au chapitre III.7 du règlement du PPRi.

Système de coordonnées : Lambert 93 (RGF93)
Projection : Lambert conique conforme
Source: DGI-cadastre mis à jour 01/2019

Mars 2002

ZONAGE_V06.shp